

---

# Jardineries et graineteries

## Panorama de branche

Données 2019

Convention collective n°3272 – IDCC 1760

## SOMMAIRE :

### 1. Introduction – Méthodologie

### 2. Volet économique

- Caractéristique des entreprises de la branche
- Chiffre d'affaires

### 3. Volet social

- Effectifs salariés
- Conditions de travail
- Âge des salariés
- Ancienneté
- Indicateurs séniors
- Coefficients
- Embauches et départs
- Promotion des salariés
- Absence des salariés
- Travailleurs handicapés
- Effectifs spécialisés
- Rémunérations

### 4. Volet formation

- Dépenses complémentaires
- Contrats de professionnalisation
- Formation tuteur
- Plan de développement des compétences
- CPF

# 1 - Introduction - Méthodologie

# MÉTHODOLOGIE – Source de données

## Enquête emploi formation 2020 (chiffres 2019) :

- Données sociales
- Caractéristiques des entreprises

## L'Opcommerce :

- Données issues de la collecte des fonds de la formation professionnelle continue de 2019
- Données des formations prises en charge par l'OPCO

## MÉTHODOLOGIE – Champ de l'enquête

Les rapports de branche jusqu'alors portaient sur les entreprises ayant le code APE 4776Z quelque soit l'IDCC d'appartenance.



Le champ de l'enquête 2020 a porté sur les entreprises dont le code APE est le 4776Z **ET** dont l'IDCC est le 1760 – celui de la branche des jardineries et graineteries.

Le questionnaire a été envoyé à 773 entreprises.

## MÉTHODOLOGIE – Taux de retour de l'enquête

L'enquête emploi formation 2020 de la branche des jardineries graineteries couvrent 8 440 salariés, représentant ainsi un taux de couverture de salariés de **55%**.

- Enquête en ligne de juillet à décembre 2020
- Les données ont été pondérées en fonction du poids de chaque taille d'entreprises de la branche

49 questionnaires exploitables, soit 8 440 salariés représentés.

	Nombre d'entreprises	% d'entreprises répondantes	Nombre de salariés	% de salariés couverts
Moins de 10 salariés	12	3%	43	3%
10 à 49 salariés	28	14%	497	11%
50 à 99 salariés	5	38%	243	29%
Plus de 100 salariés	4	50%	7 657	84%
Total	49	8%	8 440	55%

# 2 – Volet économique

Caractéristiques des entreprises de la branche  
Chiffre d'affaires

## Volet économique – Les caractéristiques des entreprises de la branche

En 2019, le nombre d'entreprises de la branche est de **695** (source Base Collecte).

### **Profil des entreprises :**

Plus de 90% des entreprises ont moins de 50 salariés.

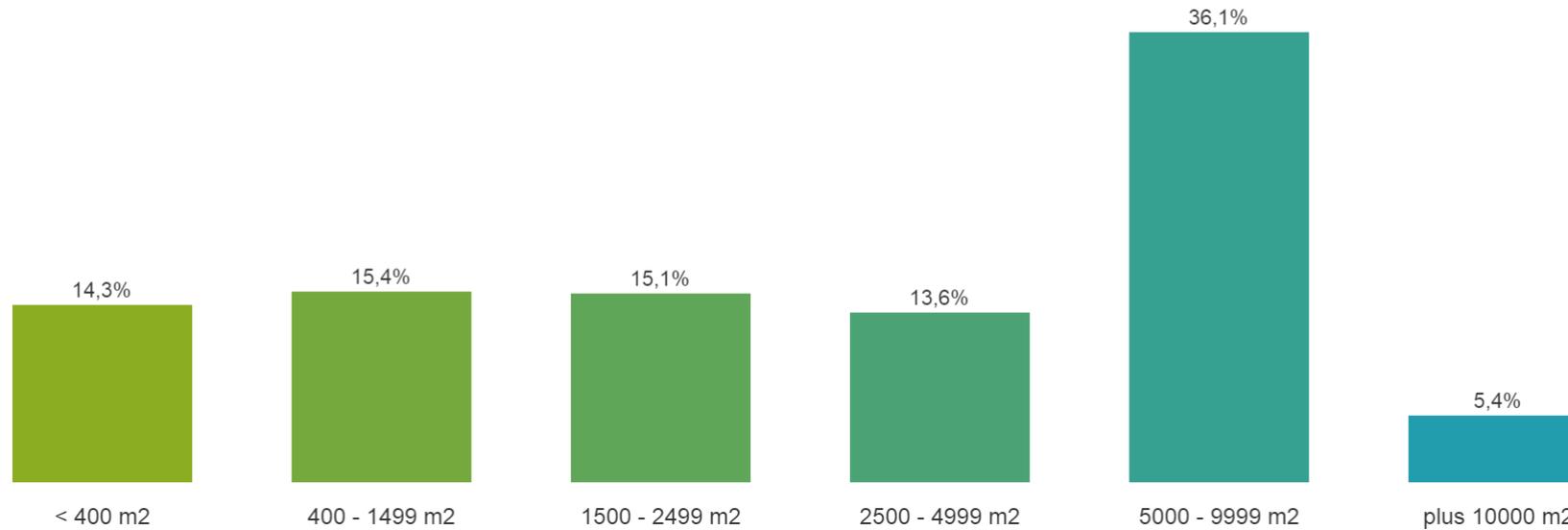
moins de 10	62,21%
10 à 49 salariés	34,28%
50 à 99 salariés	2,17%
100 à 499 salariés	0,67%
Plus de 500 salariés	0,67%

Source : Base collecte

## Volet économique – Les caractéristiques des entreprises de la branche

Plus de la moitié des points de vente ont une **surface de plus de 2 500 m<sup>2</sup>**, et 1/4 d'entre eux présentent une surface supérieure à 5 000 m<sup>2</sup>.

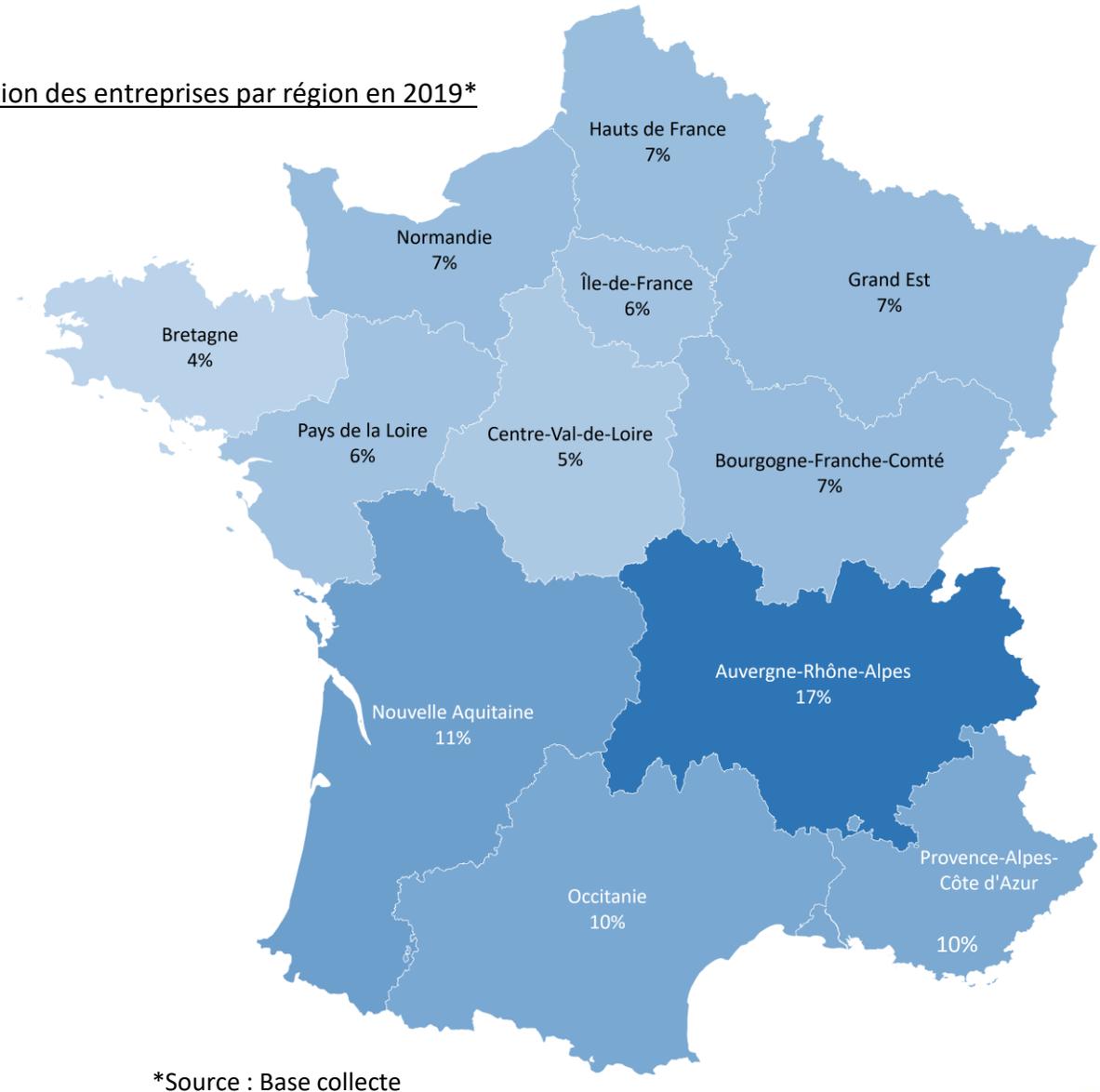
Répartition des points de vente selon la superficie en m2



## Volet économique – Les caractéristiques des entreprises de la branche

Les entreprises de la branche sont présentes de façon relativement homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, avec une légère prédominance en région Auvergne-Rhône-Alpes (17%).

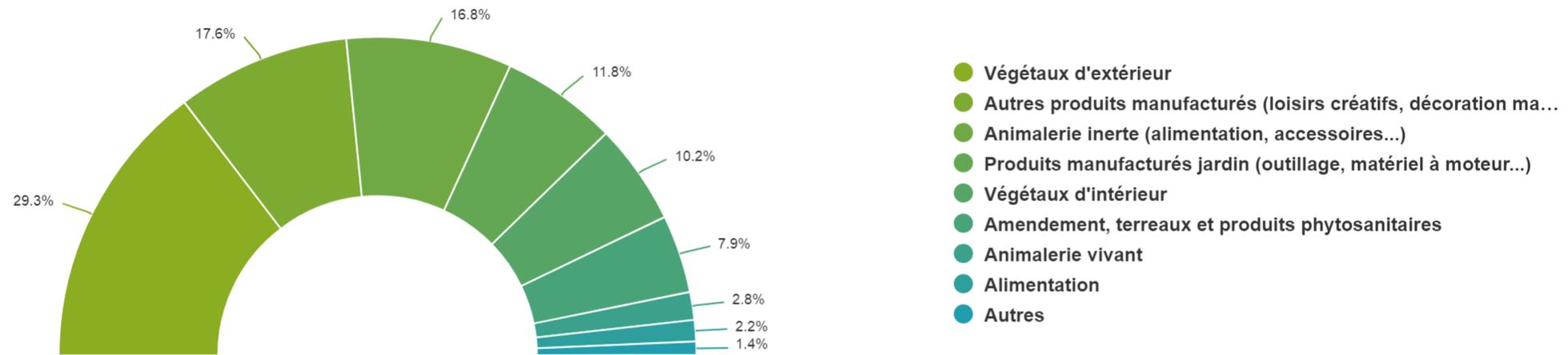
Répartition des entreprises par région en 2019\*



\*Source : Base collecte

## Volet économique – Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires 2019 selon les familles de produit :

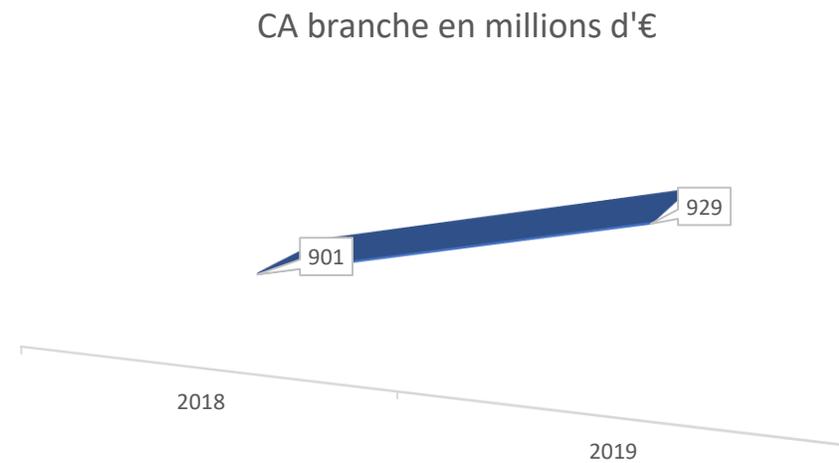


En 2019, près des 2/3 du chiffre d'affaires du secteur sont répartis entre 3 familles de produits :

- Les végétaux d'extérieur : 29,3%
- Les autres produits manufacturés : 17,6%
- L'animalerie inerte : 16,8%

## Volet économique – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la branche a évolué de **3%** entre 2018 et 2019.



# 3 – Volet social

Effectifs salariés

Conditions de travail

Âge des salariés

Ancienneté

Indicateurs séniors

Coefficients

Embauches et départs

Promotion des salariés

Absence des salariés

Travailleurs handicapés

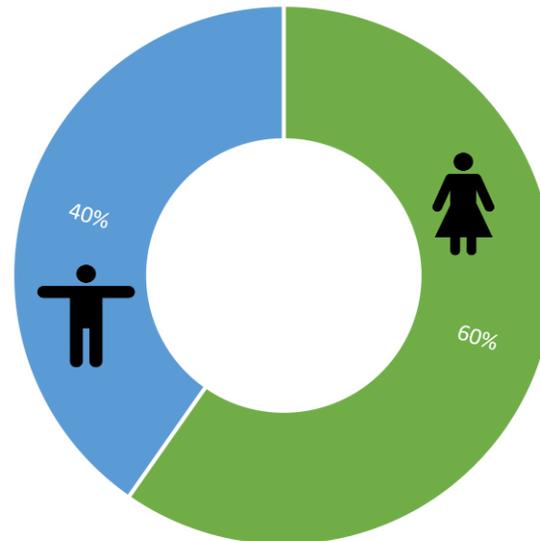
Effectifs spécialisés

Rémunérations

## Volet social – Effectifs salariés

En 2019, la branche jardinerie graineterie compte **13 094\*** salariés.

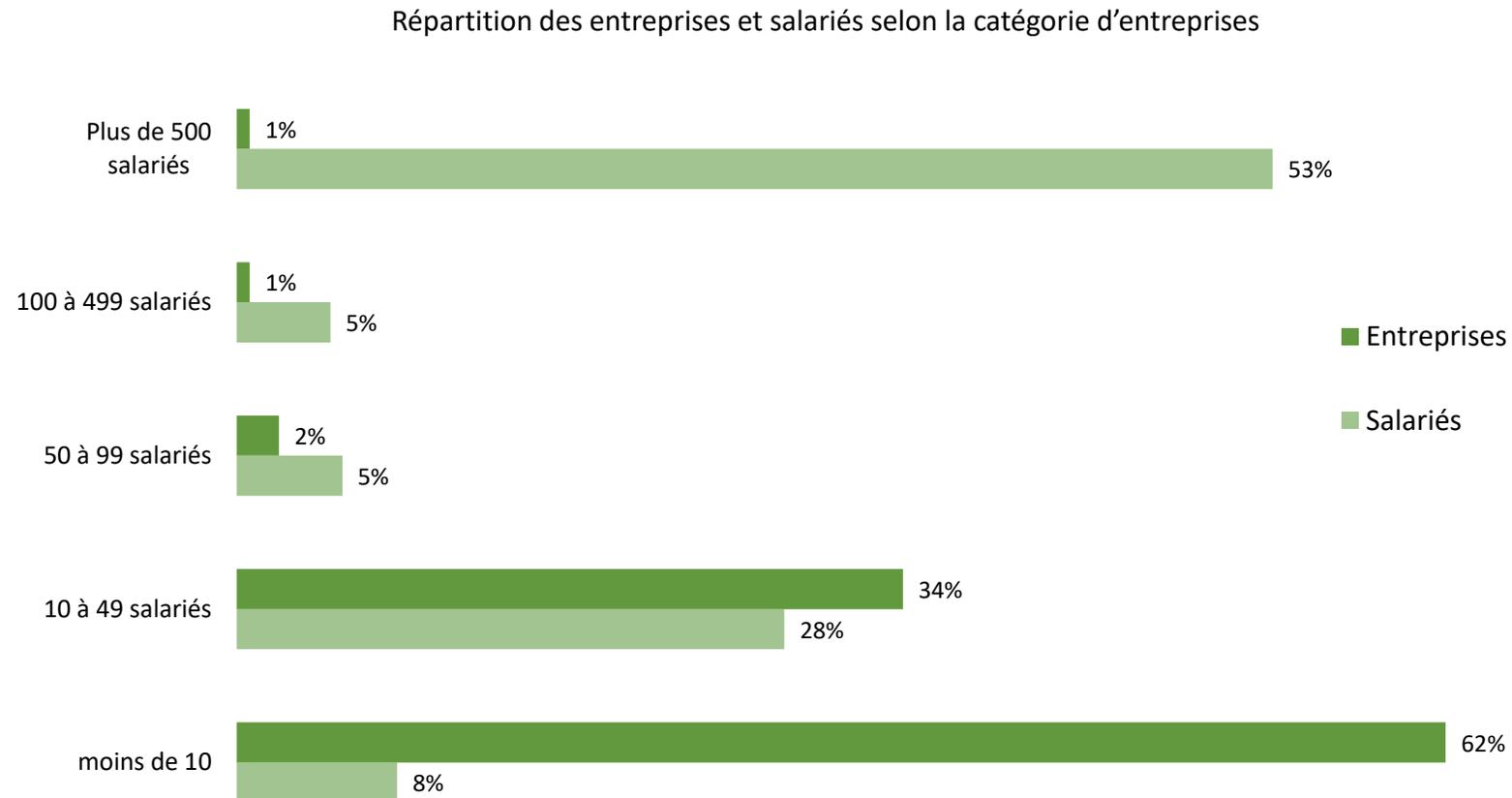
- Les **effectifs salariés** de la branche ont augmenté, à périmètre constant, de **3,6%** entre 2018 et 2019.
- Plus de la moitié des salariés sont des **femmes**.
- **Plus de la moitié des salariés\*** travaillent dans une entreprise de 500 salariés et plus – cf. graphique page suivante.



\*base collecte

## Volet social – Effectifs salariés et répartition par catégorie d’entreprises

Les effectifs salariés de la branche sont concentrés dans des entreprises de 500 salariés et plus qui représentent **1% des entreprises** et emploient **53% des salariés** de la branche\*.

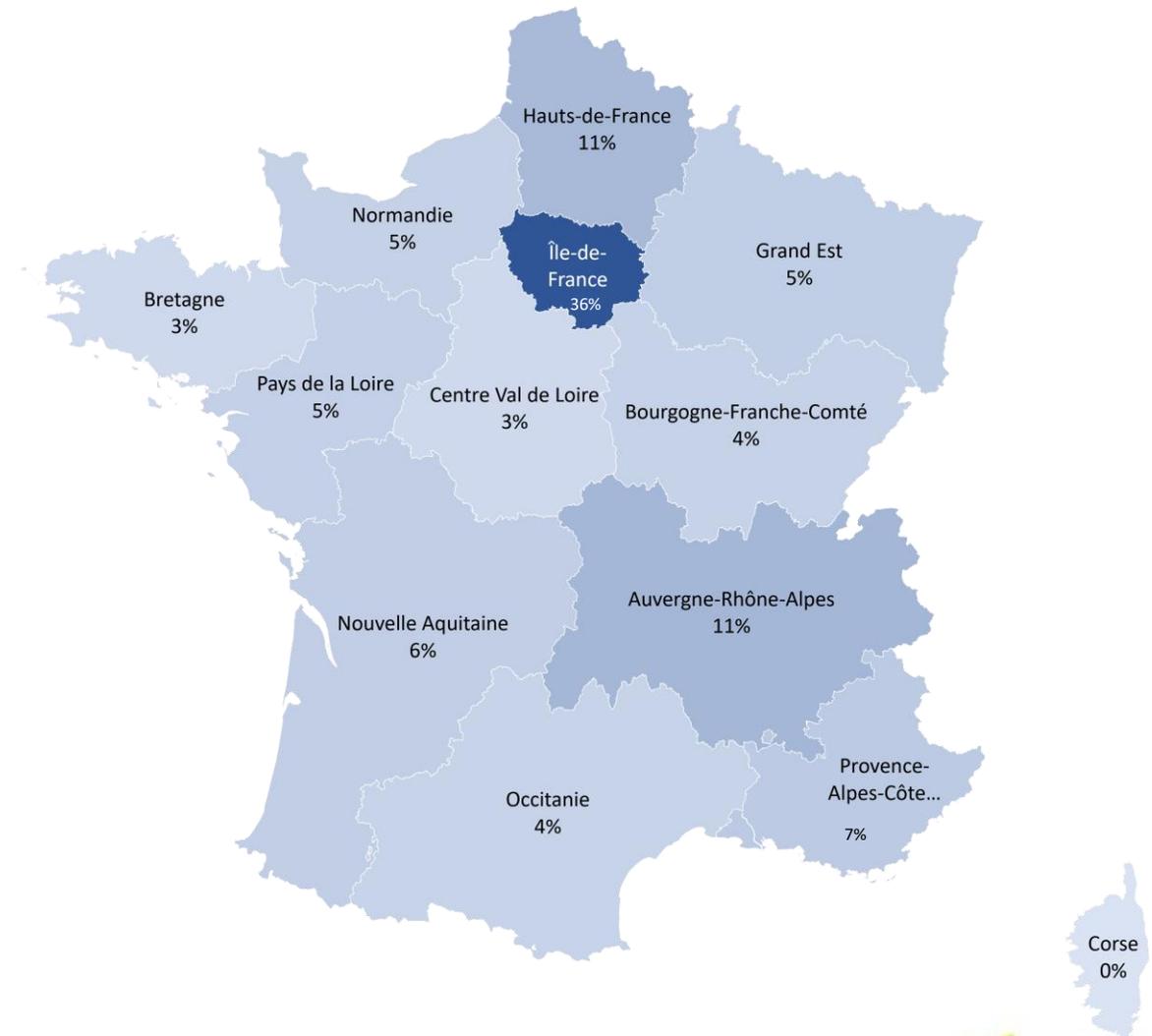


\*Source : Base collecte

## Volet social – Effectifs salariés et répartition géographique

### Répartition des salariés par région en 2019\*

Alors que la répartition des entreprises est relativement homogène sur le territoire métropolitain, **plus d'un tiers** des salariés de la branche travaillent en Ile-de-France.

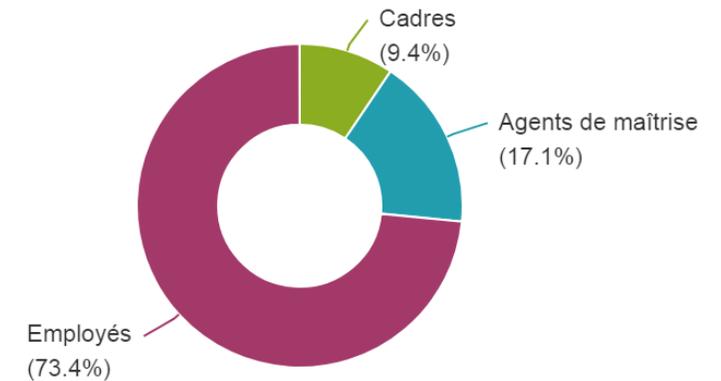


\*Source : Base collecte

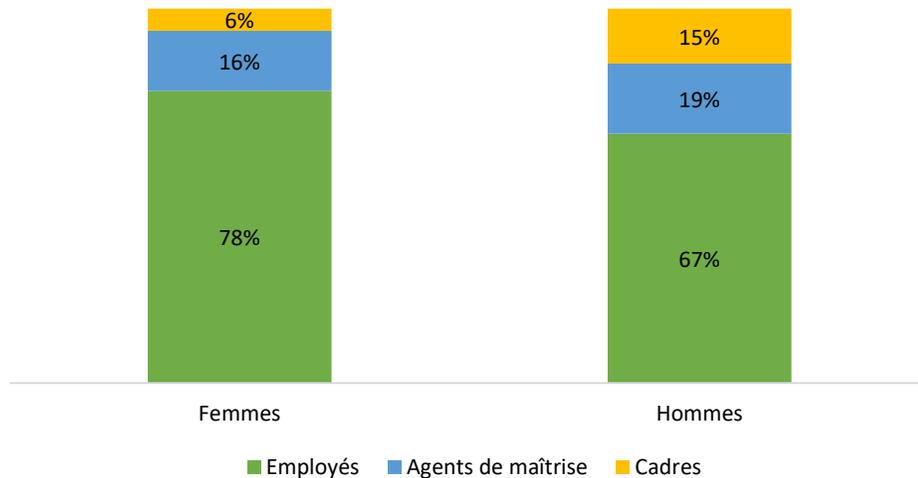
## Volet social – Effectifs salariés et CSP

Répartition des salariés de la branche selon la catégorie socioprofessionnelle

Près des  $\frac{3}{4}$  des salariés de la branche sont des employé-e-s.



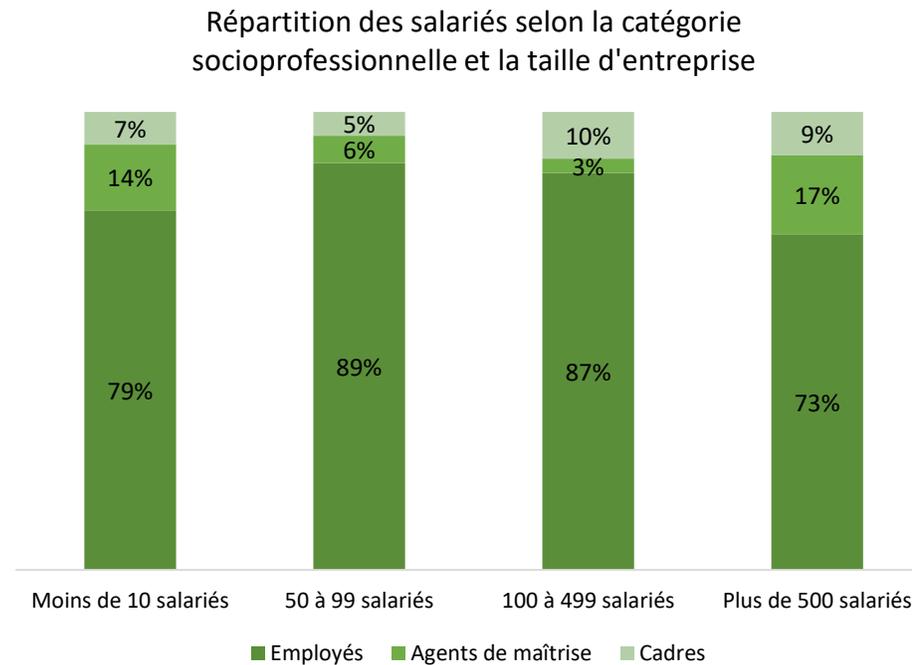
Répartition des salariés de la branche selon la catégorie socioprofessionnelle



Les femmes sont surreprésentées parmi les employé-e-s, et sous-représentées parmi les cadres.

## Volet social – Effectifs salariés et CSP

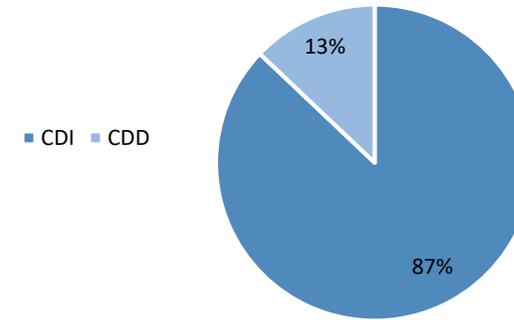
La part de cadres est plus élevée dans les entreprises de plus de 100 salariés



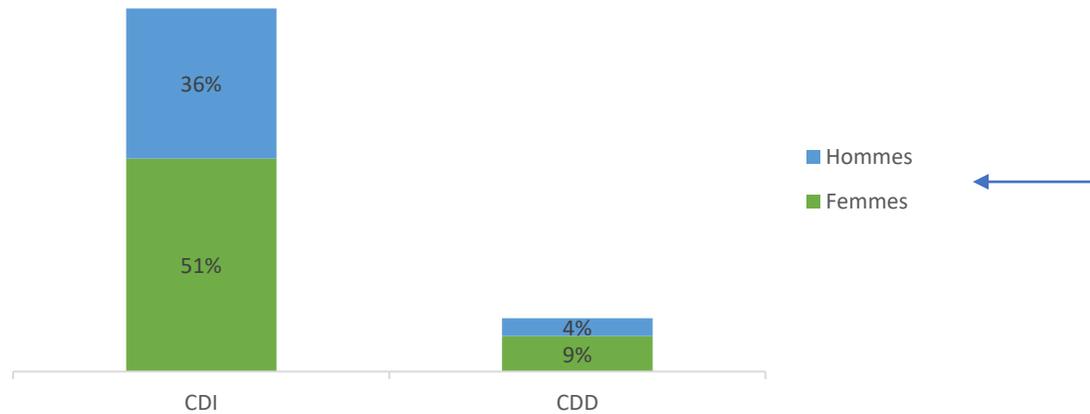
## Volet social – Conditions de travail et types de contrats

Plus de 4 salariés sur 5 sont en CDI →

Répartition des salariés selon le type de contrat



Répartition des types de contrats selon le sexe

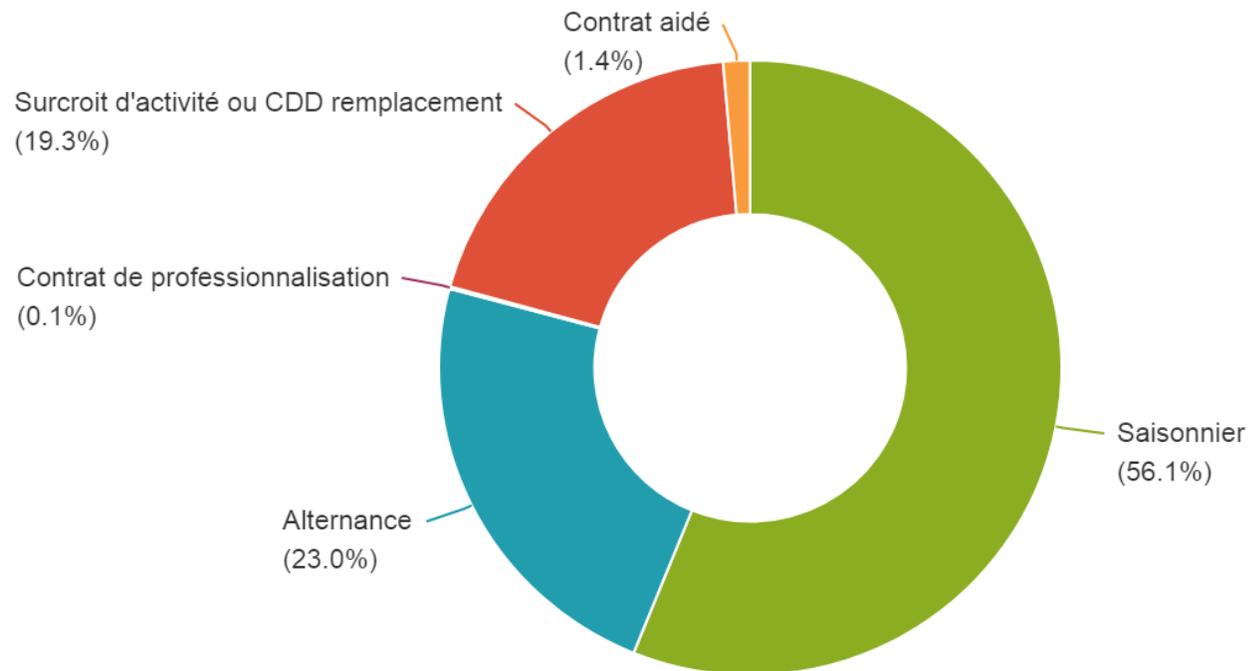


← Parmi les salariés en CDD, les femmes représentent 2/3 des effectifs.

## Volet social – Conditions de travail et motifs des CDD

Parmi les 13% de salariés en CDD dans la branche, plus de la moitié sont dus à des contrats saisonniers.

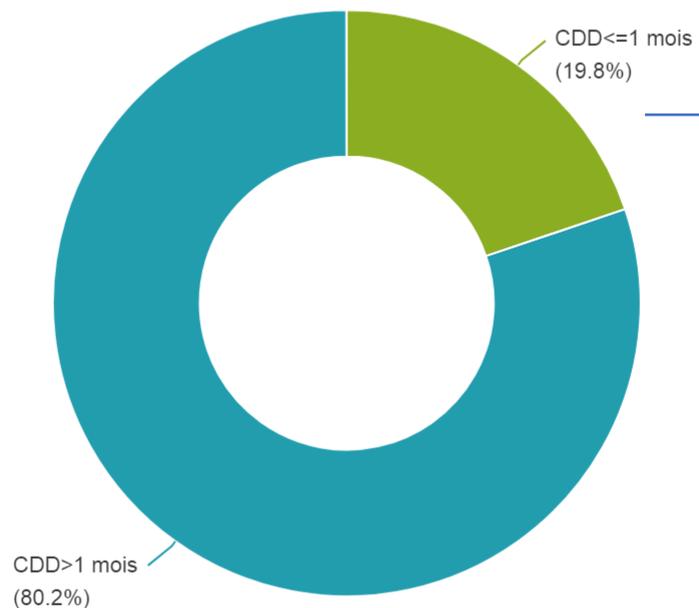
Répartition des contrats en CDD selon le motif



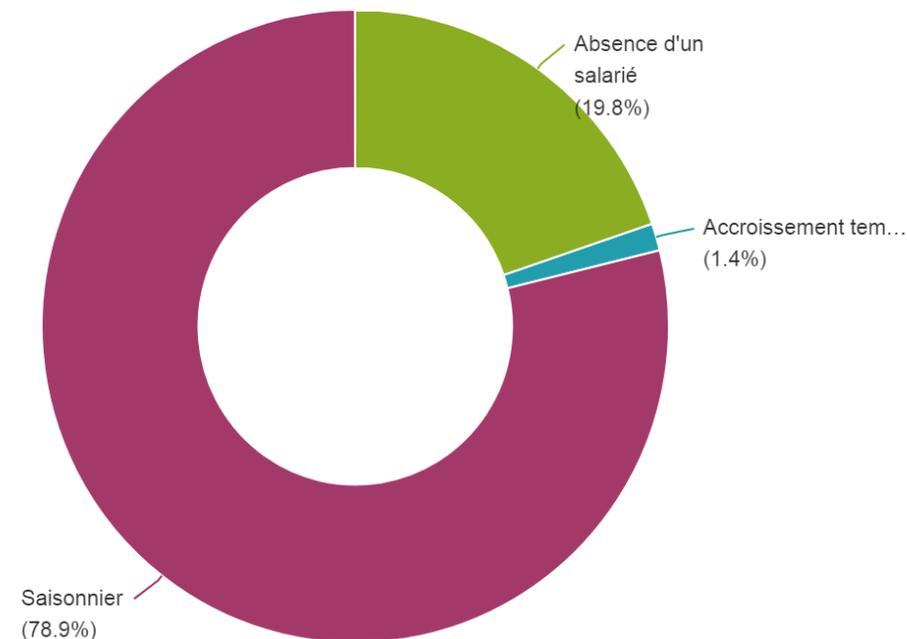
## Volet social – Conditions de travail et durée des CDD

4 CDD sur 5 durent plus d'un mois ; et pour le 1/5 restant, ces CDD sont signés pour motif saisonnier.

Répartition des effectifs salariés en CDD selon la durée du contrat



Répartition des CDD d'une durée inférieure ou égale à 1 mois selon les motifs



## Volet social – Conditions de travail et temps de travail

Le temps partiel est le plus présent dans les TPE. Il y concerne 19% des salariés.

Plus de 4 salariés sur 5 travaillent à temps plein.

C'est dans les TPE que le temps partiel est le plus présent puisqu'il concerne 19% des effectifs.

Répartition des effectifs salariés selon le temps de travail



81% travaillent à temps plein



93% travaillent à temps plein

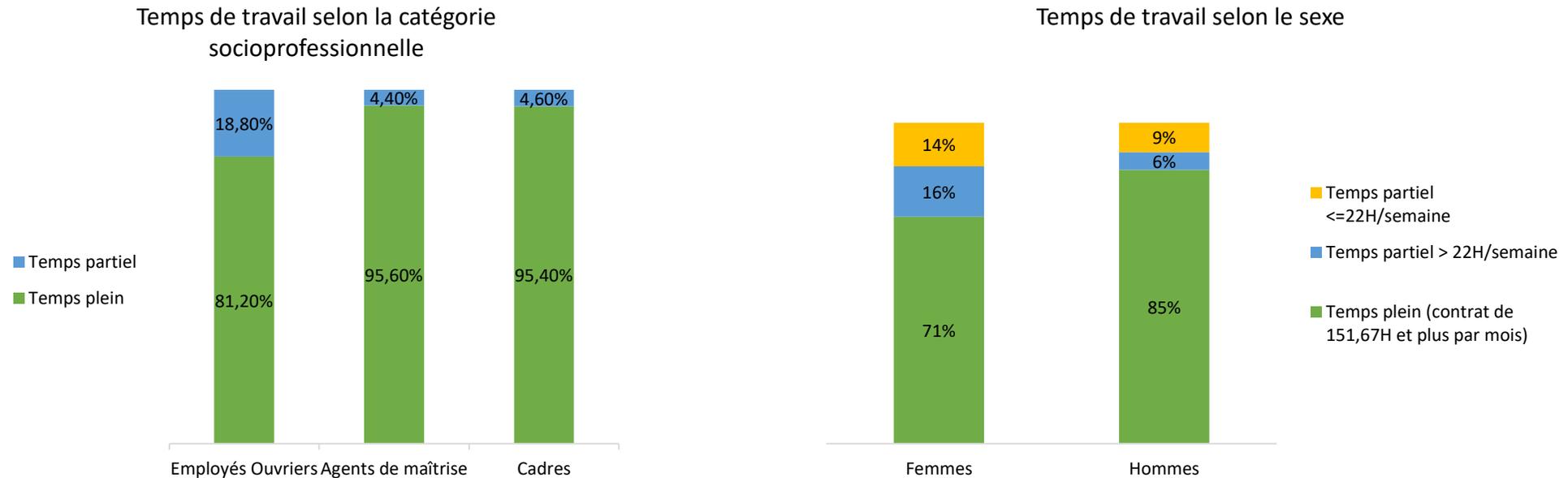


Les femmes sont les plus représentées parmi les salariés à temps partiel.

## Volet social – Conditions de travail et temps de travail

Ce sont les employés ouvriers qui sont les plus concernés par le temps partiel (18,8% contre moins de 5% pour les agents de maîtrise et les cadres).

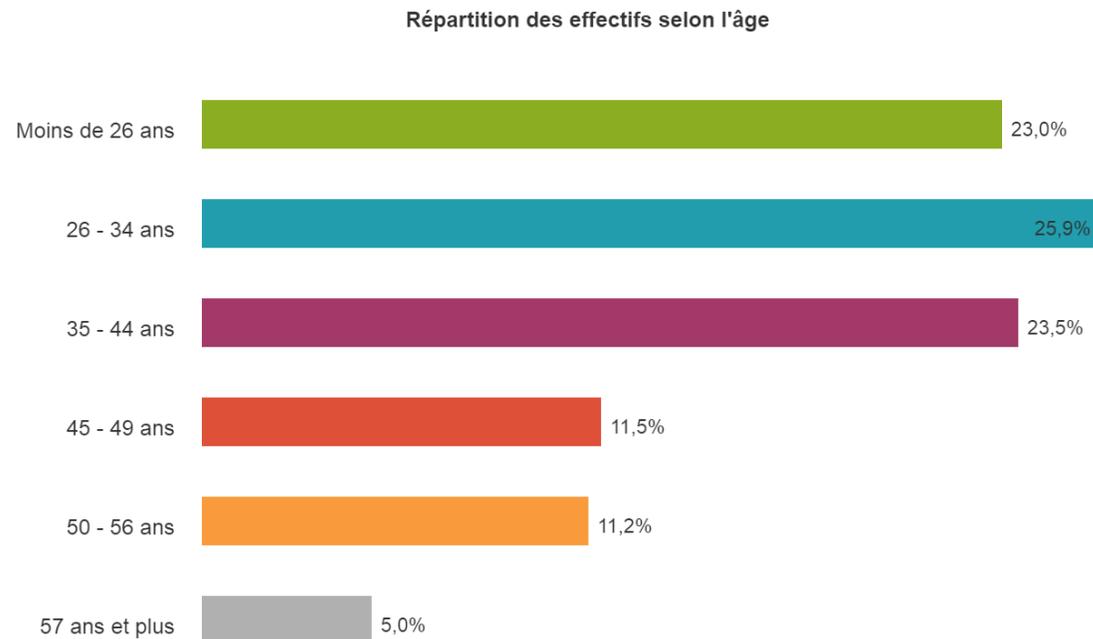
De même, près d'1/3 des salariées de la branche sont à temps partiel.



## Volet social – Age des salariés

Age moyen des salariés : 36 ans.

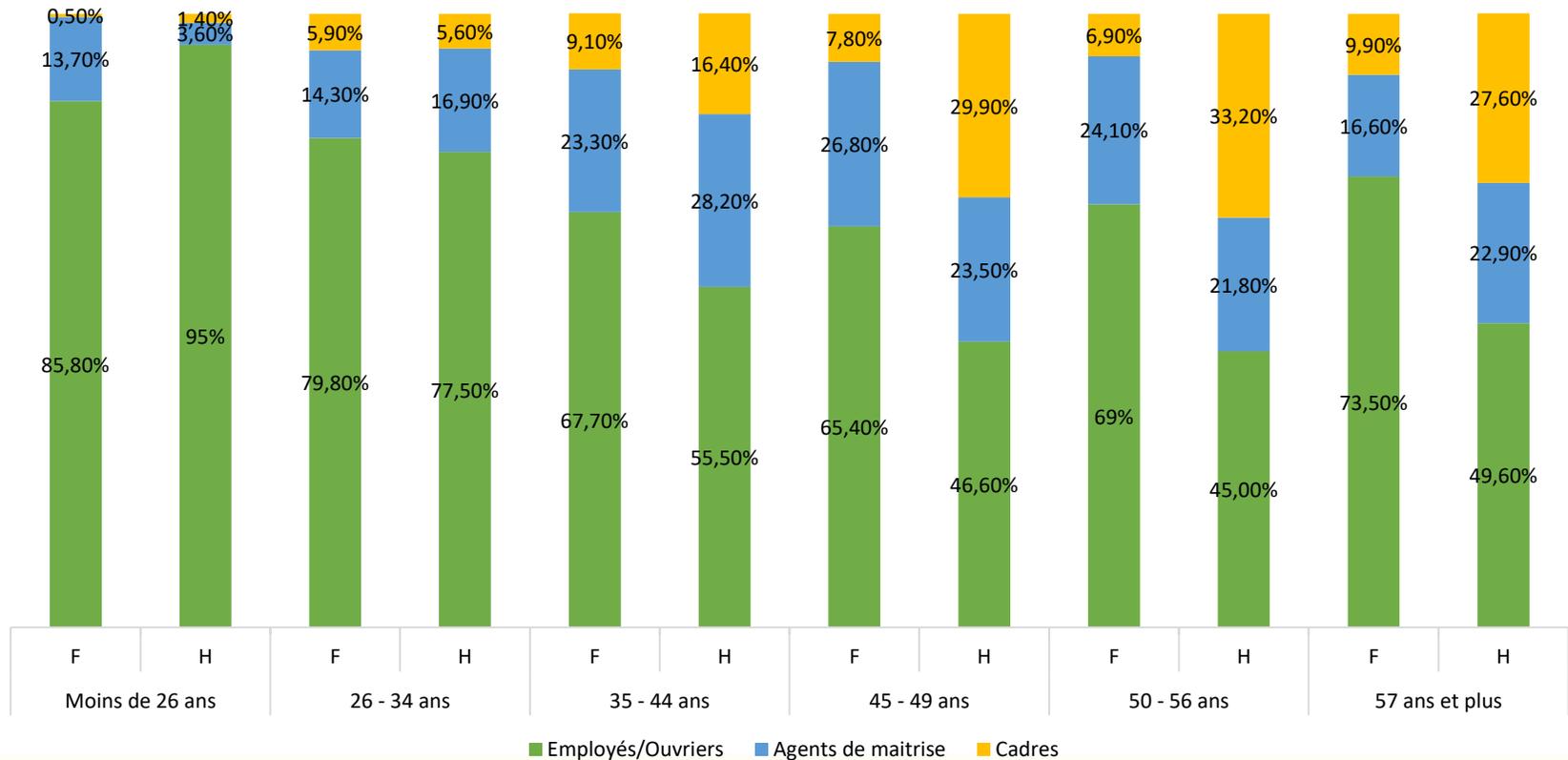
Près de la moitié des salariés ont moins de 24 ans, et près des  $\frac{3}{4}$  ont moins de 45 ans.



## Volet social – Age des salariés et CSP

Les salariés les plus jeunes de la branche sont très majoritairement employés/ouvriers.  
 Les salariés hommes sont majoritairement agents de maîtrise/cadre à partir de 45 ans.  
 Les salariées femmes sont très majoritairement employées/ouvrières quelque soit leur âge.

Répartition des salariés selon la tranche d'âge, le sexe, et la catégorie socioprofessionnelle

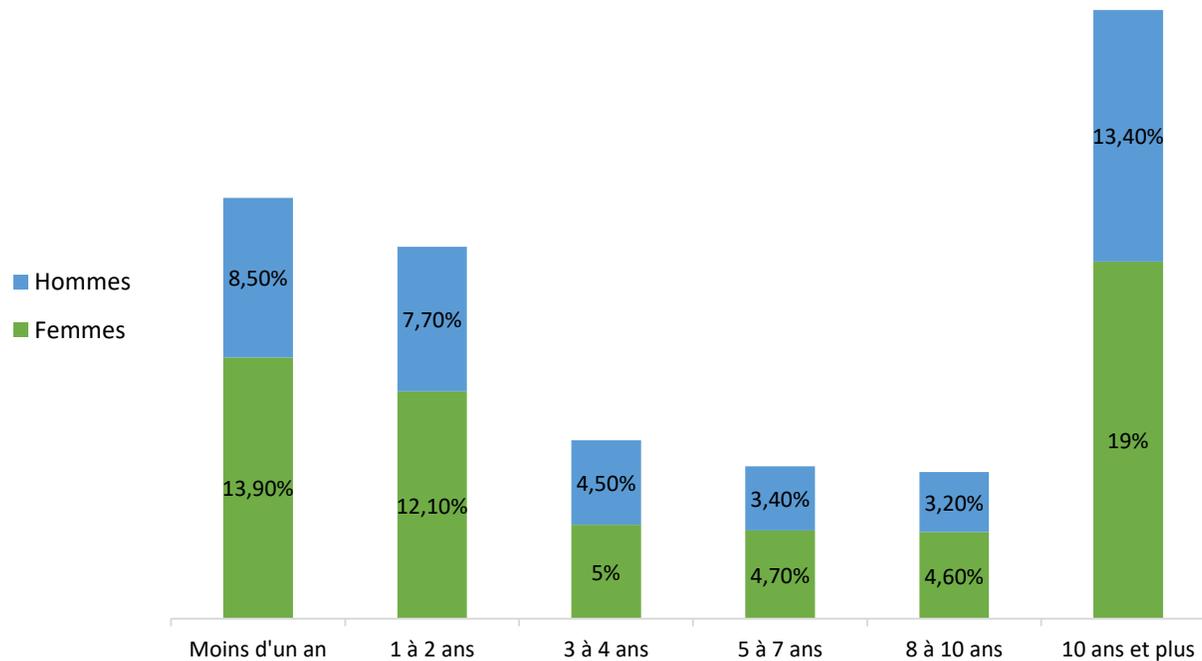


## Volet social – Ancienneté

Ancienneté moyenne des salariés de la branche : 6 ans.

L'ancienneté est proportionnellement similaire pour les femmes et les hommes.

Répartition des effectifs selon l'ancienneté et le sexe



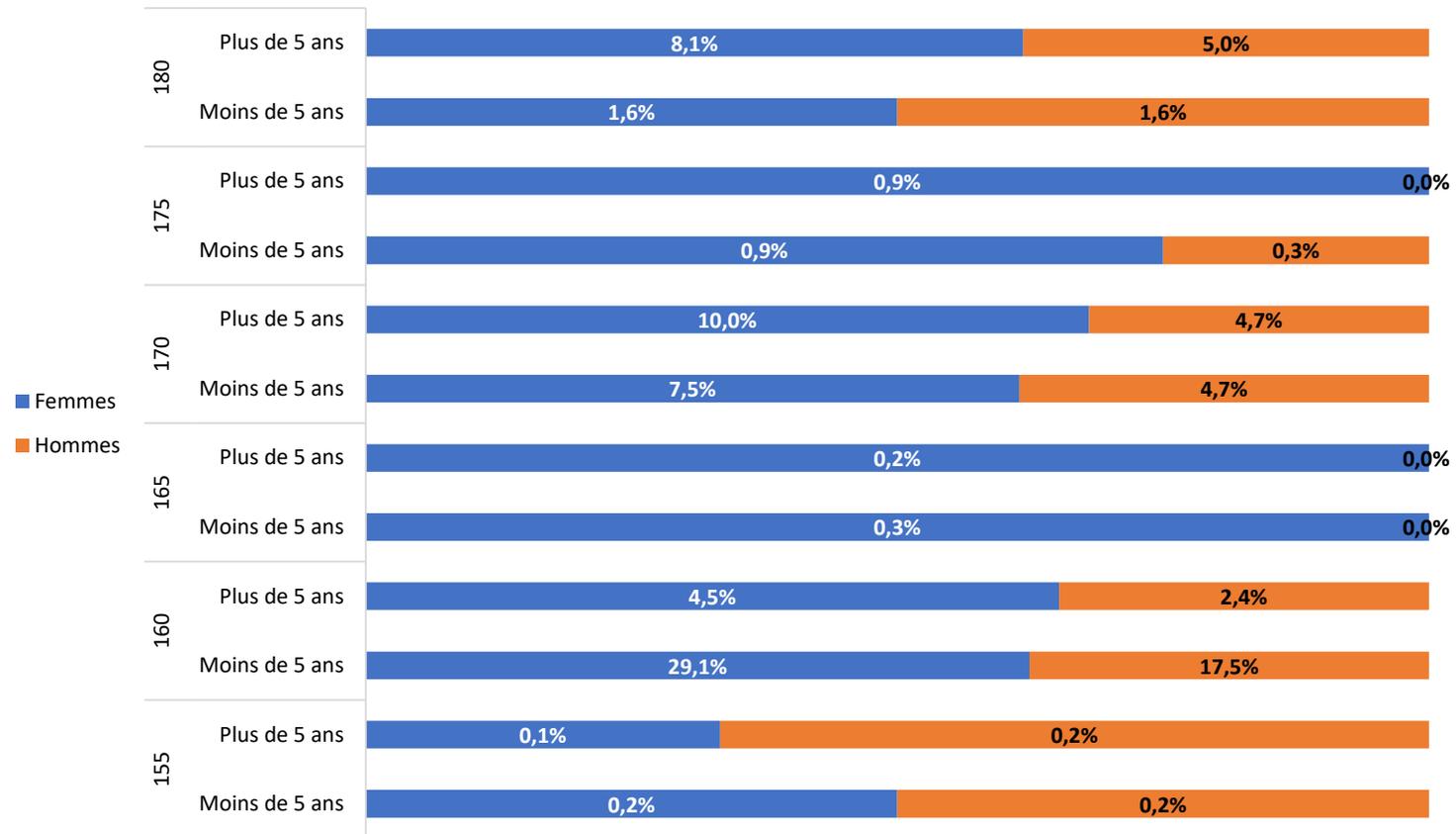
## Volet social – Coefficients

### Répartition des effectifs salariés selon le coefficient

155 - Manutentionnaires en jardinerie/graineterie	0%
160 - Employé de jardinerie, Vendeur 1er échelon, Hôte de caisse 1er échelon, Réceptionnaire	38%
165 - Agent Administratif 2e échelon	0%
170 - Vendeur 2e échelon, Hôte de caisse 2e échelon	19%
175 - Secrétaire	1%
180 - Vendeur confirmé, Comptable	12%
185 Gestionnaire de rayon	3%
190 Responsable de rayons	5%
200 Responsable de secteur	10%
220 Adjoint de directeur	5%
260 - Responsable de point de vente	3%
350 - Directeur	3%
400 - Directeur régional	1%

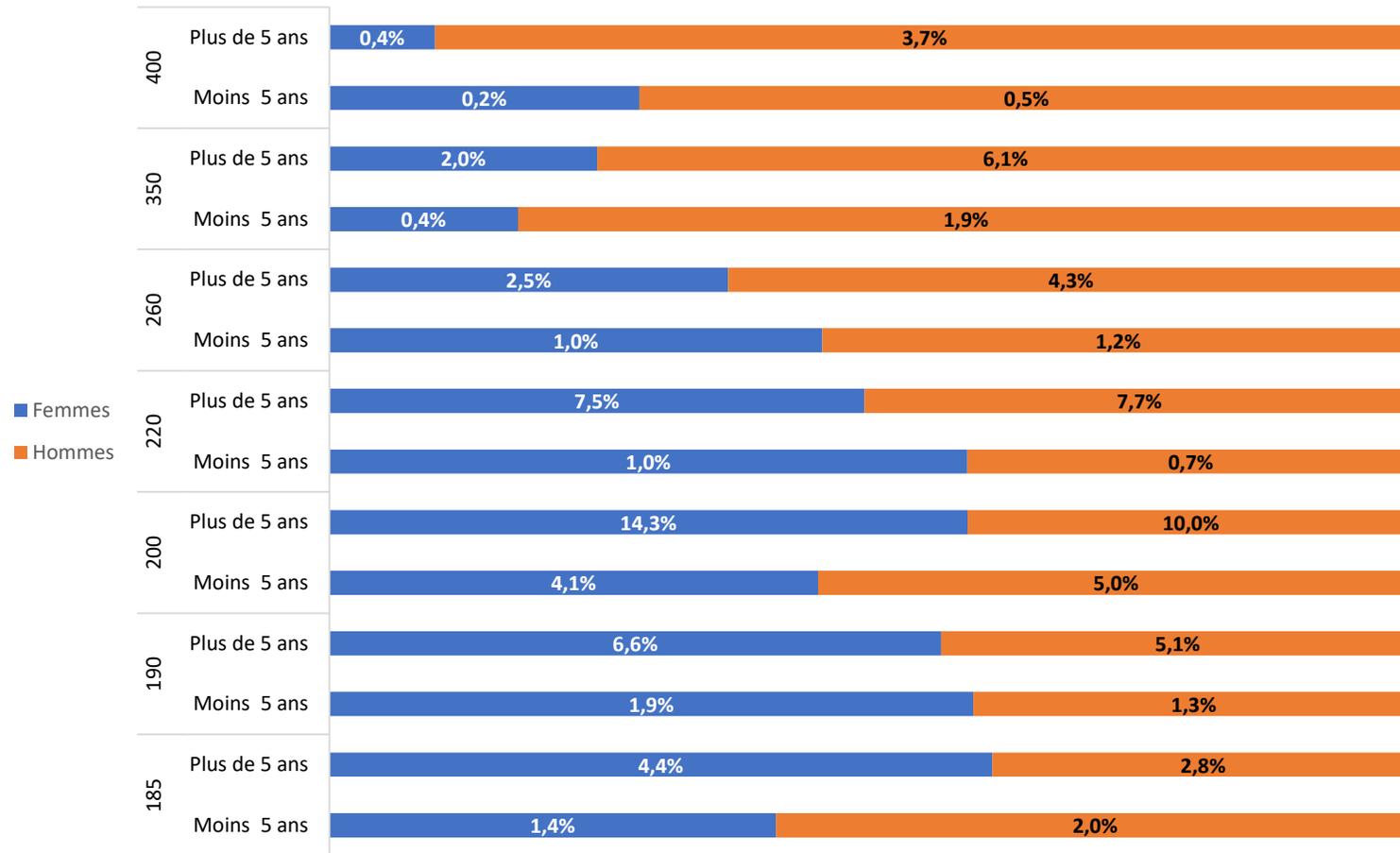
## Volet social – Coefficients

Répartition des effectifs non cadres selon le coefficient et le sexe



## Volet social – Coefficients

Répartition des effectifs d'encadrement selon le coefficient et le sexe



## Volet social – Embauches

En 2019, la répartition des embauches est équivalente entre les hommes et les femmes.

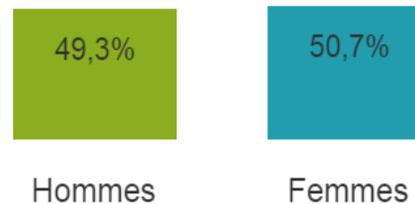
- 45% des embauches concernent des employés/ouvriers ;
- et 31% sont des contrats saisonniers.

### **Focus sur les recrutements par âge :**

Près de 60% des recrutements concernent les moins de 26 ans, dont :

- 49% le sont en CDD,
- 33,4% en contrats saisonniers,
- Et 12,6% en CDI.

**Répartition des salariés embauchés en  
2019 selon le sexe**



## Volet social – Mouvements de main-d'œuvre

**Les mouvements de main d'œuvre en 2019 (sur la base des CDI) :**

Taux d'entrée	16,1%
Taux de sortie	14,3%
Taux de rotation	15,2%

Taux d'entrée = volume des entrées rapporté au volume des effectifs salariés de l'année

Taux de sortie = volume des sorties tous contrats rapportés au volume des effectifs salariés de l'année

Taux de rotation = (taux d'entrée + taux de sortie) / 2

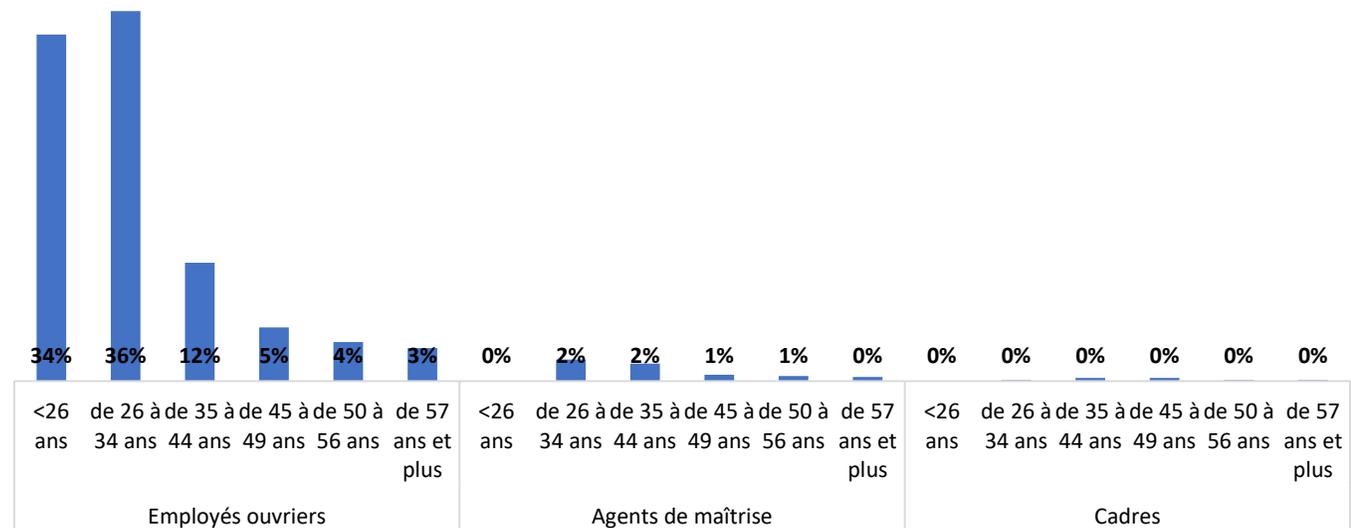
**Solde Embauches – Départs en 2019 (tous contrats) :**

+453

## Volet social – Départs des salariés

Plus de la moitié des départs de salariés sont imputables aux moins de 34 ans, également employés/ouvriers.

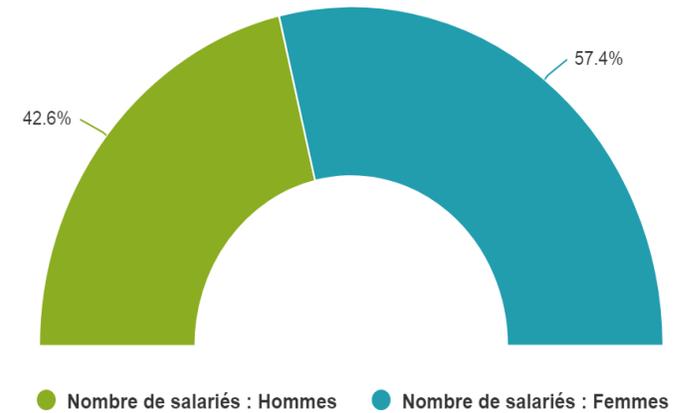
Répartition des départs selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle



## Volet social – Départs des salariés

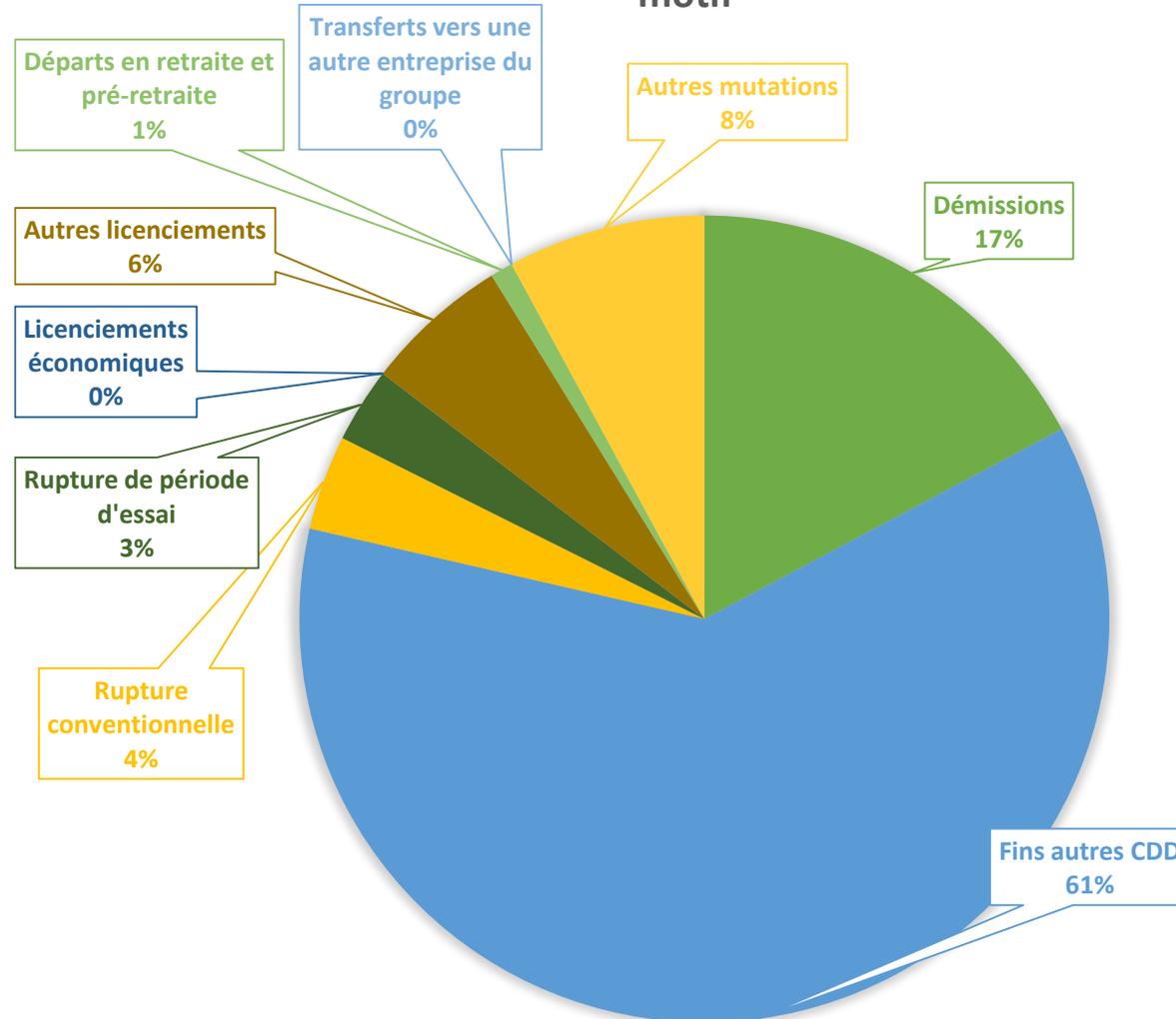
Salariés en CDI : Les départs de ces salariés sont proportionnellement équivalente quelque soit le sexe.

Les départs des salariés en CDI selon le sexe



## Volet social – Départs des salariés

Répartition des départs hors contrats de saison selon le motif



## Volet social – Départs des salariés

**Plus de 80% des départs** – incluant les fins de contrats saisonniers – sont dus à 3 motifs :

1. Des fins de CDD d'employés/ouvriers (hors alternance et contrats saisonniers) pour 44,1% des départs
2. Des fins de contrats saisonniers d'employés/ouvriers pour 27,9% des départs
3. Des démissions d'employés/ouvriers pour 10,7% des départs

### **Focus sur les employés / ouvriers :**

- 47% de ces départs concernent les femmes de moins de 35 ans
- 27,6% concernent des hommes de moins de 35 ans

### **Focus sur les alternants :**

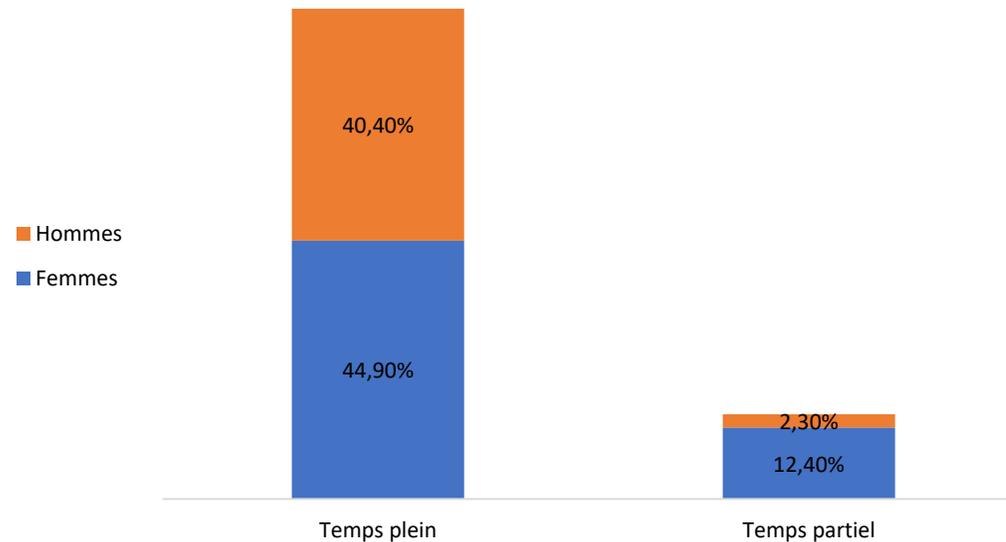
- Nombre d'alternants arrivés en fin de contrat en 2019 : 39 (9 entreprises)
- Nombre d'alternants recrutés en CDI à la fin de leur contrat : 5 (une seule entreprise)

*Pas de redressement de ces chiffres*

## Volet social – Indicateurs séniors, temps de travail

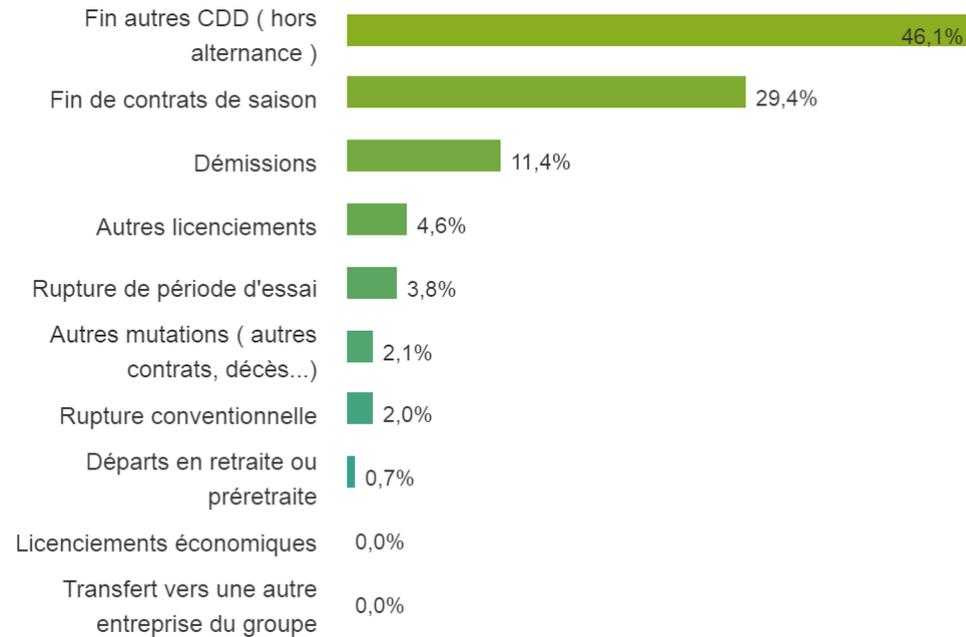
85% des salariés de plus de 50 ans travaillent à temps plein. Cette proportion est relativement similaire quelque soit le sexe. A temps partiel, les inégalités augmentent, puisque plus de 80% des salariés sont des femmes.

Répartition du temps de travail des séniors selon le sexe



## Volet social – Indicateurs séniors, départs

### Répartition des départs des plus de 55 ans selon le motif



Les départs de ces salariés sont plus élevés à partir de 58 ans, ils représentent 72,5% de ces départs.

## Volet social – Indicateurs séniors, accidents du travail

Part d'accidents de travail touchant les plus de 55 ans en 2019

**4,3%**

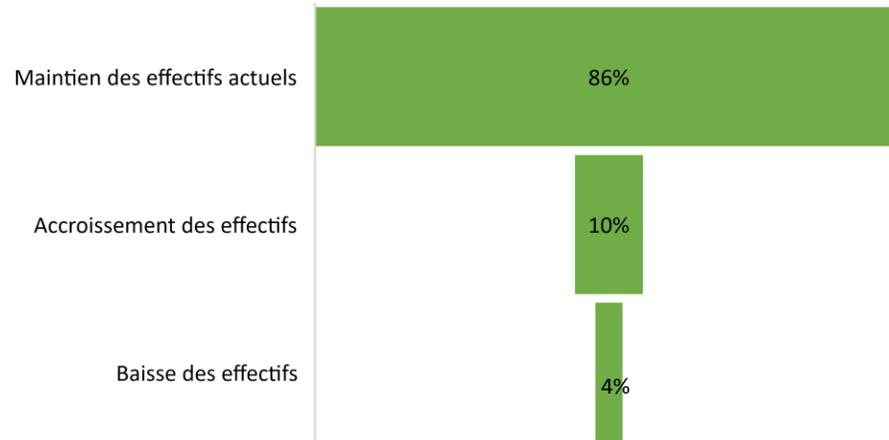
## Volet social – Recrutements

**Plus de 4/5 des entreprises (82%) estiment avoir des difficultés à recruter.**

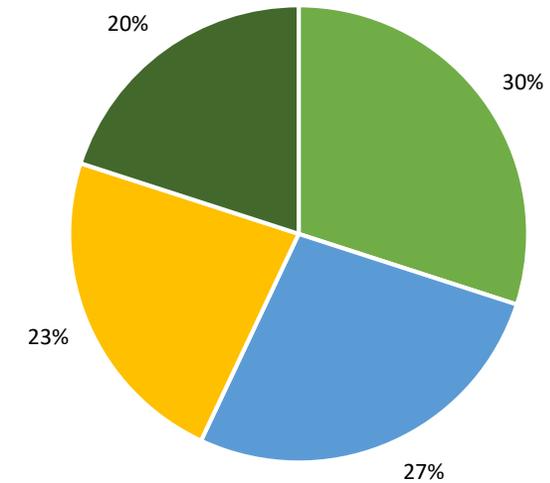
Les motifs cités par les entreprises sont variés.

Néanmoins, les perspectives de croissance des effectifs restent contenues.

Perspective d'évolution des effectifs dans les 12 mois à venir



Motifs des difficultés de recrutement de la branche



- Absence de candidatures
- Complexité du recrutement
- Manque de qualification des postulants
- Manque de motivation des candidatures

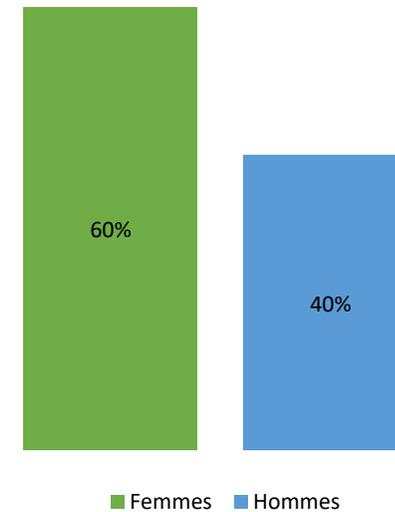
*Plusieurs réponses possibles.*

## Volet social – Promotion des salariés

En moyenne **11% des salariés** ont bénéficié d'une promotion.  
91% d'entre elle concerne les employés.

Cette évolution est proportionnellement équivalente qu'il s'agisse des hommes ou des femmes.

Promotion dans un coefficient supérieur

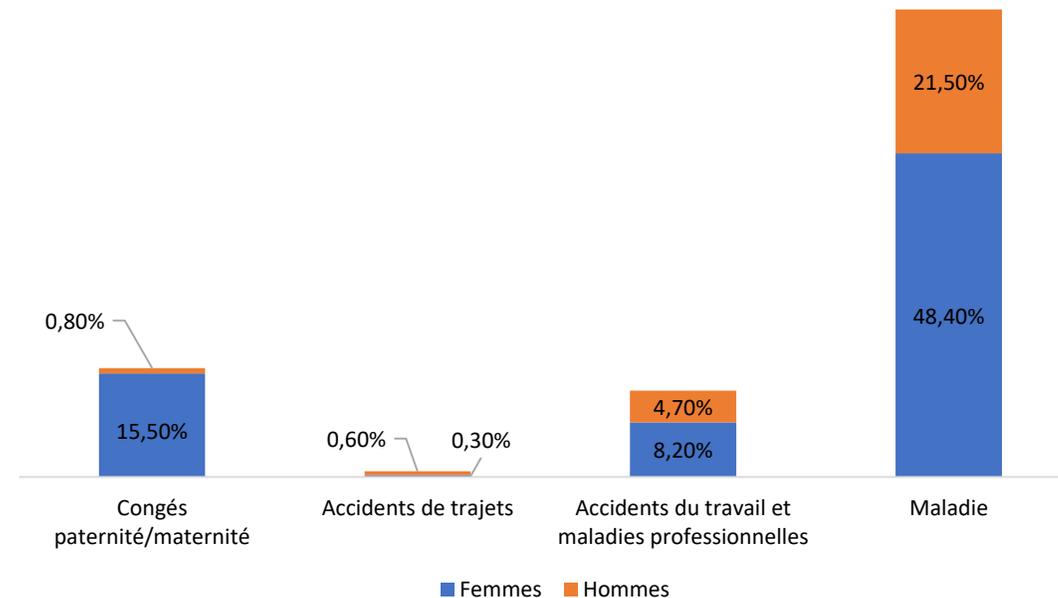


## Volet social – Absences de salariés

Si les absences des salariés touchent de façon équivalente les femmes et les hommes, celles-ci restent surreprésentées dans le cas de maladie.

Les hommes sont 2 fois plus touchés par les accidents de trajets.

Répartition des absences selon le motif et le sexe



### CONGES SUPERIEURS A 6 MOIS

**81%** des salariés concernés sont des femmes qui se sont absentées pour congé maternité.

### ACCIDENT DU TRAVAIL

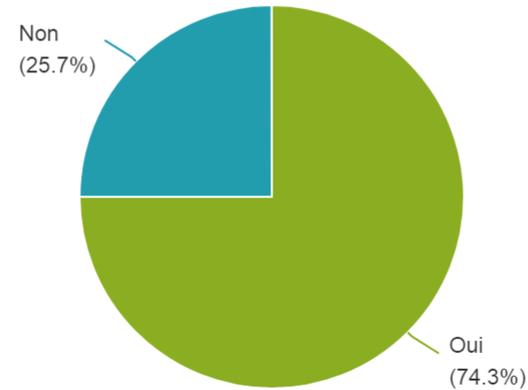
- ✓ Nombre d'accident de travail ayant entraîné un arrêt de travail : 440, dont 19 touche les plus de 55 ans – soit 4% d'entre eux (*Chiffres ici non redressés*)
- ✓ Taux de fréquence des accidents du travail en 2019 : 38,8%

### PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN PARTENARIAT AVEC LA CRAM, L'ARACT ET LA MEDECINE DU TRAVAIL

**31%** des entreprises ont mis en place des actions de prévention

## Volet social – Travailleurs handicapés

Votre entreprise est-elle soumise à la réglementation concernant l'obligation d'embauche des travailleurs en situation de handicap?



Proportion de salariés en situation de handicap :

**4%**

(ne concerne que les entreprises de plus de 20 salariés)

## Volet social – Effectifs spécialisés

### Certificat de capacité vente de produits phytosanitaires :

- **22%** des salariés en sont détenteurs.

### Certificat de capacité animalier :

- **62%** des salariés affectés à **l'animalerie** en sont détenteurs.
- Sur l'ensemble des salariés, part des capacitaires: **11%**

## Volet social – Rémunérations

- Masse salariale brute totale : 144 millions d'euros
- Masse salariale brute moyenne : 6 millions d'euros
- Masse salariale brute médiane : 603 828€
  
- Charges sociales patronales totales : 52 millions d'euros
- Charges sociales patronales moyennes : 2 millions d'euros
- Charges sociales patronales médianes : 174 932€

*Pas de redressement sur les rémunérations*

## Volet social – Rémunérations

		Moins de 5 ans d'ancienneté		Plus de 5 ans d'ancienneté	
		Rémunération moyenne mensuelle hors prime	Effectif salarié	Rémunération moyenne mensuelle hors prime	Effectif salarié
155	Hommes	1 597,25 €	4	1 692,00 €	9
	Femmes	1 557,50 €	9	1 585,00 €	1
160	Hommes	1 682,40 €	256	1 740,00 €	51
	Femmes	1 568,08 €	339	1 627,30 €	61
165	Hommes	2 077,00 €	1	- €	0
	Femmes	- €	0	1 699,00 €	2
170	Hommes	1 662,80 €	106	1 658,67 €	141
	Femmes	1 600,50 €	110	1 608,75 €	220
175	Hommes	- €	0	1 670,00 €	1
	Femmes	1 629,67 €	24	1 680,20 €	17
180	Hommes	1 901,17 €	50	1 744,17 €	214
	Femmes	1 655,50 €	40	1 636,50 €	299
185	Hommes	1 796,75 €	25	1 789,00 €	56
	Femmes	1 652,67 €	34	1 700,80 €	101
190	Hommes	1 891,43 €	10	1 878,82 €	91
	Femmes	1 716,67 €	10	1 779,64 €	136
200	Hommes	2 398,60 €	34	2 251,71 €	99
	Femmes	1 958,33 €	35	2 043,89 €	160
220	Hommes	2 066,00 €	8	2 665,57 €	139
	Femmes	2 191,00 €	6	2 462,83 €	89
260	Hommes	2 915,67 €	11	2 634,75 €	58
	Femmes	3 244,00 €	15	3 290,00 €	40
350	Hommes	3 473,33 €	21	3 969,75 €	74
	Femmes	3 800,00 €	1	3 122,80 €	33
400	Hommes	7 331,00 €	5	6 003,00 €	62
	Femmes	- €	0	4 950,00 €	6

*Pas de redressement sur les rémunérations*

## Volet social – Rémunérations

		Rémunération moyenne mensuelle dont prime	Effectif salarié
155	Hommes	1 682,50 €	12
	Femmes	1 600,20 €	6
160	Hommes	1 824,25 €	281
	Femmes	1 536,67 €	372
165	Hommes	1 710,00 €	1
	Femmes	1 787,00 €	2
170	Hommes	1 980,00 €	244
	Femmes	1 681,14 €	324
175	Hommes	1 770,00 €	1
	Femmes	1 728,80 €	40
180	Hommes	2 243,60 €	259
	Femmes	1 824,38 €	326
185	Hommes	1 930,00 €	79
	Femmes	1 786,00 €	132
190	Hommes	2 188,00 €	89
	Femmes	1 764,75 €	240
200	Hommes	2 666,14 €	129
	Femmes	2 597,17 €	193
220	Hommes	2 716,80 €	149
	Femmes	3 465,25 €	97
260	Hommes	2 764,80 €	69
	Femmes	3 339,00 €	56
350	Hommes	4 312,17 €	100
	Femmes	3 438,00 €	39
400	Hommes	6 664,75 €	75
	Femmes	6 348,50 €	10

*Pas de redressement sur les rémunérations*

# 4 – Volet formation

Dépenses complémentaires

Contrats de professionnalisation

Formation tuteur

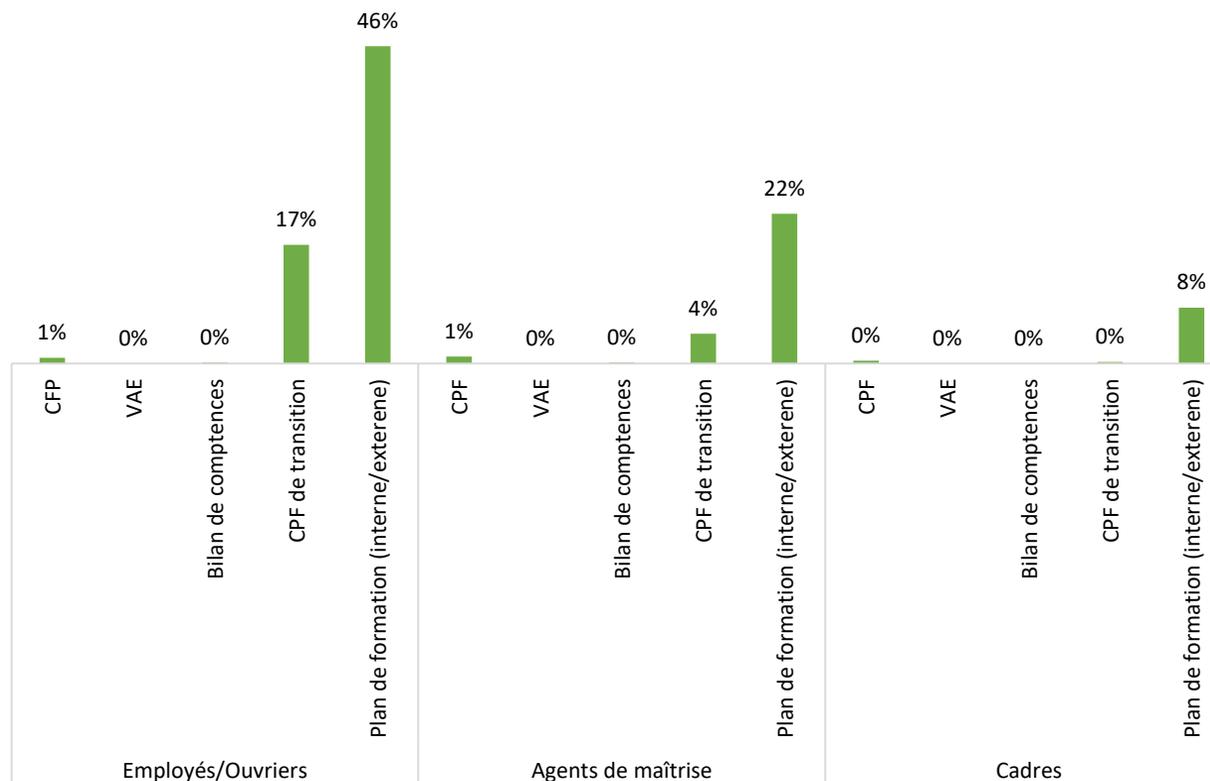
Plan de développement des compétences

CPF

## Volet formation – Dépenses complémentaires

Dépenses complémentaires/plan de formation hors contributions OPCO (coût pédagogique, frais annexes et rémunérations) : **2 373 517,00 €**  
[5 réponses]

Répartition des jours homme des salariés en formation selon le dispositif et le statut (entreprises de plus de 50 salariés)



## Volet formation – Contrats de professionnalisation

En 2019, **23** contrats de professionnalisation ont été engagés par **13** entreprises.

### **Caractéristiques des contrats** (hors les 3 contrats du FAFSEA) :

100% en CDD

95% concernent une certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP et 5% une qualification reconnue dans les classifications d'une CCN.

Le BTS Management des unités commerciales est le plus mobilisé, il représente 20% des contrats.

Durée moyenne des contrats : 16 mois

### **Profils des bénéficiaires** (hors les 3 contrats du FAFSEA) :

60% de femmes et 40% d'hommes

85% ont moins de 26 ans

90% sont formés dans le domaine du commerce et de la vente

### Répartition régionale des contrats de professionnalisation

Auvergne-Rhône-Alpes	5%
Bourgogne-Franche-Comté	10%
Bretagne	10%
Grand Est	5%
Hauts-de-France	15%
Ile-de-France	10%
Nouvelle-Aquitaine	20%
Pays de la Loire	25%

### Répartition des niveaux visés

Aucun niveau	5%
Niveau 3	10%
Niveau 4	15%
Niveau 5	35%
Niveau 6	25%
Niveau 7	10%

## Volet formation – Formation Tuteur

### Formation Tuteur

En 2019, **2** formations tuteurs ont été prises en charge, soit un total de 14 heures.

## Volet formation – Plan de développement des compétences

En 2019, **1 265** stagiaires ont bénéficié dans **175** entreprises de moins de 50 salariés ont bénéficié d'une formation.

**Caractéristiques des contrats** : 96% en CDI et 4% en CDD

22,6% dans les entreprises de moins de 11 salariés, et 77,4% dans les entreprises de 11 à 49 salariés

**Profils des bénéficiaires** : 55% de femmes et 45% d'hommes



**Thématiques de formation :**

Commerce	36%
Certiphyto	15%
Sécurité bien et personnes	13%
Productions végétales	10%
Transports, manutentions	9%
Divers	17%

## Volet formation – Compte personnel de formation

### Compte personnel de formation (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre)

En 2019, **246** salariés ont été formés via le **CPF** :

- 187 (76%) par le CPF Entreprise Associé (EA),
- 59 (24%) par le CPF Entreprise non associée (CPF ENA)

#### Principales formations CPF EA :

- SST/ Mac STT : 35,5%
- Certiphyto : 22%

#### Principales formations CPF ENA :

- Bilan de compétences : 46%
- Langues : 19%

#### Profil des bénéficiaires :

49% de femmes et 51% d'hommes

Répartition des CPF selon l'âge

